



Révision de la Charte du PNR des Pyrénées Ariégeoises

Dossier d'enquête publique

Il est composé des documents suivants :

1. Un extrait des textes réglementaires et la façon dont l'enquête publique s'insère dans la procédure de classement (document pour information non soumis à l'enquête).
2. Le rapport de Charte.
3. Les annexes du rapport de Charte.
4. Le Plan de Parc.
5. La lettre aux partenaires synthétisant le projet de Charte.
6. L'avis motivé du Préfet de région sur l'opportunité du projet, accompagné de la note d'enjeux.
7. L'avis du Préfet de région sur le projet de Charte, accompagné de son annexe l'avis détaillé.
8. L'avis du Conseil National de Protection de la Nature sur le projet de Charte.
9. L'avis de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France sur le projet de Charte.
10. Le rapport de l'évaluation environnementale.
11. Le résumé non technique de l'évaluation environnementale.
12. L'avis de l'Autorité Environnementale.
13. Le mémoire en réponse du PNR des Pyrénées Ariégeoises à l'avis de l'autorité environnementale.
14. Le bilan de la concertation organisée pour l'élaboration de la Charte.
15. Le diagnostic territorial composé de 19 livrets :
 - 15.0. Introduction
 - 15.1. Air
 - 15.2. Biodiversité
 - 15.3. Capitaux locaux
 - 15.4. Ciel étoilé
 - 15.5. Connexion nature
 - 15.6. Eau
 - 15.7. Tissu économique
 - 15.8. Ressources énergétiques
 - 15.9. Espace
 - 15.10. Forêt et filière bois
 - 15.11. Modèle de production alimentaire
 - 15.12. Patrimoine culturel et historique
 - 15.13. Paysages
 - 15.14. Quiétude
 - 15.15. Ressources humaines
 - 15.16. Santé environnementale
 - 15.17. Situation géographique
 - 15.18. Sol et sous-sol
16. L'évaluation de la mise en œuvre de la précédente charte.